

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

Décision n° DS 2016-53 du 19 juillet 2016 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang

NOR : AFSK1630743S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1222-5 et R. 1222-8;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2015-08 du président de l'Établissement français du sang en date du 12 janvier 2015 nommant M. Jacques BERTOLINO aux fonctions de directeur général délégué en charge du pilotage économique et financier,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jacques BERTOLINO, directeur général délégué en charge du pilotage économique et financier, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, le protocole de partenariat entre La Poste, l'Établissement français du sang et l'Union nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 19 juillet 2016.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS